

Un vignoble écoresponsable se construit à Écaussinnes

ÉCAUSSINNES

“Le Côteau des Deux Tilleuls” veut élargir respectueusement la palette des vins belges.

Pendant une vingtaine d’années, Thierry Catteau, assistant social puis courtier en assurances, a nourri un rêve: produire quelque chose de A à Z, de la matière première à la commercialisation. Et le vin fait partie de ces produits où l’on peut s’impliquer à chaque étape, avec un petit quelque chose en plus: “le vin a

une dimension rassembleuse. Les gens aiment se retrouver autour d’un tel projet et contribuer à son développement.”

Une affirmation qu’il a pu confirmer depuis le mois de mai dernier, quand il a commencé à mettre en œuvre son rêve après s’être formé plusieurs années à la viticulture. C’est sur un terrain en pente, baptisé “Coteaux des Deux

Tilleuls”, qu’il se concrétise, à la rue des Sept Douleurs à Écaussinnes. Sur deux hectares de ce qui était jusqu’à peu une prairie herbagée, Thierry et ses proches ont planté 10 000 pieds de vigne, posant les premiers jalons d’un vignoble qui entend se démarquer de ses pairs, par sa diversité.

“Ce que l’on trouve surtout dans le Hainaut, ce sont des cépages courants comme du chardonnay, du pinot noir...” Mais Thierry Catteau veut voir plus large et a planté six cépages.

“Nous avons planté plusieurs variétés de cépages classiques, mais aussi d’autres cépages moins courants chez nous comme du johanniter, du cabernet cortis, du souvignier gris.” De quoi lui permettre de produire du vin blanc et du vin rouge en plus du pétillant.

L’idée est “d’offrir une palette de vins plus large et de travailler avec des cépages qui sont plus adaptés à notre climat et nécessitent moins de traitements.” Car Thierry ambitionne d’exploiter un vignoble qui soit le plus respec-

tueux possible de la nature, où le sol est préservé au maximum, tant des produits phytosanitaires que des interventions mécaniques.

Des cépages résistants au climat tempéré ont été plantés.

“D’habitude quand on plante des vignes, on défonce le sol et on plante les pieds dans les tranchées. Ici, nous n’avons pas voulu ouvrir ce qui était une ancienne prairie à vaches. On a donc fait 10 000 trous à la tarière pour ne pas trop perturber toute cette vie qui était là bien avant nous!” Les travaux d’entretien ou les vendanges se feront également sans engins à moteur. “À part le tracteur tondeuse, il n’y a pas de machines. Nous souhaitons travailler avec un cheval de trait pour l’entretien du vignoble.”

Qui doublera sa surface avec 10 000 nouveaux pieds plantés l’an prochain. Son vignoble, Thierry l’imagine comme un endroit ouvert au public, à des activités d’œnologie, pour des ateliers, etc. Les premières vendanges sont programmées en 2024 et elles donneront lieu à la première cuvée en 2025 pour les vins non pétillants, 2026 pour le mousseux. Un projet de vie pour un homme qui en a déjà connu plusieurs.

Ugo Petropoulos



Le Côteau des Deux Tilleuls veut produire un vin respectueux de la nature. © D.R.

Des carnivals en 2022 ? La Louvière veut y croire

LA LOUVIÈRE

Mais ça dépendra de la situation sanitaire. Et donc de la vaccination.

Les carnivals feront-ils leur retour en 2022 ? À La Louvière, l’échevin de la Culture Laurent Wimlot entend la question “à tous les coins de rue”. Et elle lui a été posée lors d’une réunion avec les groupes folkloriques, où il était question de la prise en compte des carnivals annulés pour les médailles de jubilé. “Ils seront bien comptés”, rassure Laurent Wimlot.

Chouette. Mais la principale préoccupation, c’est la tenue du carnaval. Et la Ville de souffler un vent d’optimisme dans un communiqué publié samedi: “à la lecture de la situation sanitaire actuelle (et sous réserve des mesures sanitaires en vigueur aux périodes concernées), nous sommes heureux de

pouvoir envisager l’organisation de nos carnivals”, peut-on y lire.

Un message d’espoir: “Nous avons voulu diffuser un message positif. C’est vrai que le contexte sanitaire n’évolue peut-être pas aussi vite que nous le souhaiterions. On le voit avec l’arrêt que le gouverneur vient de prendre concernant le port du masque. Notre message à la population est donc: il y a une volonté de notre part d’organiser les carnivals l’an prochain. Mais il faut que vous soyez prudents et que vous fassiez attention pour que

les conditions puissent permettre de les maintenir.”

Et la prudence, c’est, outre les gestes barrière, la vaccination. Selon les derniers chiffres de Sciensano, la couverture vaccinale de la population louviéroise atteint 77% des plus de 18 ans et 65% de la population totale. Un chiffre qui stagne, inférieur aux autres communes du Centre, qui sont généralement au-delà des 80% de plus de 18 ans vaccinés. Un chiffre également inférieur à la moyenne wallonne, de 82%. Et ne par-

lons même pas de la moyenne flamande, de 93%.

La Ville profite de ce message d’espoir pour également faire une piqûre de rappel, invitant ses habitants à poursuivre l’effort vaccinal. “Si le carnaval peut être aussi un incitant à la vaccination, pourquoi pas ?” Car d’ici le mois de mars, on imagine mal le virus disparaître d’un coup de baguette magique en plein hiver. Surtout avec 45% de la population louviéroise non protégée.

U.P.